

N/REF : 8/09/2025 15H03 C:000039 I:02390
V/REF : AC/C27427
V/Email reçu le Lundi 08/09/2025 à 15H03

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CND
IMMEUBLE : CANADA - CND
1, AVENUE DU CANADA
.
35200 RENNES

Rennes, le 16 Septembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-001
LOCALISATION : ALLEE 1 CANADA - MME SAGDIC 07 45 24 01 69
LOGEMENT N° 005903, PORTE N°121, 12° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : PLUSIEURS POINTS LUMINEUX HS MERCI
INTERRUPTEURS HS
Donneur d'ordre : Mme A. CATALDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 11/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS ELCTRIQUES
CONSTAT : INTERRUPTEUR SIMPLE ALLUMAGE CASSÉ
MISE HORS TENSION
DÉPOSE INTERRUPTEUR DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN INTERRUPTEUR SIMPLE ALLUMAGE
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 11/09/25 à 14H39 Mme A. CATALDI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	ELT064-Dépann.équip.éclairc	rem.en état	1	70,00
				70,00
		TOTAL H.T.		70,00
		T.V.A. a 10,00%		7,00
		TOTAL T.T.C.En EURO		77,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.